

SECTEUR DES JEUNES

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS : MAI 2026

DATES IMPORTANTES À VENIR CONCERNANT L'AFFECTATION

D'ici le 8 mai - Les enseignantes et enseignants excédentaires reçoivent une lettre officielle de placement

15 mai – Liste actualisée des postes vacants est affichée sur SSO

15 au 22 mai – Demandes de mutation volontaire en remplissant le formulaire approprié sur SSO (réponse d'ici le 1 juin)

20 mai - Séance d'information sur la priorité d'emploi (en format virtuel)

22 mai – Liste provisoire de priorité d'emploi est disponible sur SSO

22 au 29 mai - Demandes de corrections à la liste de priorité d'emploi

31 mai – Les mentors sont avisés

DEMANDES DE CONGÉ SANS TRAITEMENT

Cette année, 99 demandes pour congé sans traitement ont été soumises. 79 de ces demandes ont été octroyées et 20 ont été refusées.

EXCÈS

Cette année, 47 enseignantes et enseignants ont été placés en excès, dont 5 parmi eux ont été déclarés excédentaires au niveau de l'école et de la commission scolaire et 9 ont été déclarés excédentaires au niveau de la commission scolaire. 38 enseignent dans des catégories au primaire et 9 dans des catégories au secondaire. Une séance d'information a été offerte le 30 avril lors de laquelle le processus a été expliqué à toutes les enseignantes et tous les enseignants excédentaires. Par la suite, elles et ils ont soumis leur préférence de placement entre le 30 avril et le 5 mai.

Il est important de noter que les postes E2 n'ont pas encore été confirmés. Les enseignantes et enseignants qui détiennent un poste E2 ne font pas partie du processus d'excès.

CODE D'ÉTHIQUE

Si vous n'avez pas encore eu la chance de le consulter, svp veuillez visiter l'hyperlien suivant : <https://www.lbpsb.qc.ca/wp-content/uploads/2026/02/Code-dethique.pdf>.

Bien que le titre se rapporte spécifiquement aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés, la portée de son application vise tous les membres du personnel d'un établissement éducatif. Le SEP aimerait souligner l'importance de prendre connaissance de ce document, car une infraction à ce code d'éthique peut entraîner une mesure disciplinaire.

Soumis par Erica Lamothe
